Saint-Maurice Info

SEPTEMBRE 2012 www.ville-saint-maurice.com

[DOSSIER]

RENTRÉE, MODE D'EMPLOI

À LA UNE / P.6

Rentrée sportive

ET AUSSI ...

- Travaux / P.7
- Agenda culturel / P.14-15
- Fête de la Saint-Maurice / P.16

VOS RENDEZ-VOUS

SEMAINE DU SPORT
Du 17 au 22 septembre 2012
Centre Municipal des Sports

CHER TRÉSOR
21/22 septembre 2012
20h30 - T2R à Charenton

CONSEIL MUNICIPAL
24 septembre 2012
20h30 - Hôtel de Ville

CARREFOUR DE L'EMPLOI
27 septembre 2012
De 9h à 18h - Pavillon Baltard, Nogent

FÊTE DE LA SAINT-MAURICE
29/30 septembre 2012 (voir p.16)

SEMAINE BLEUE
Du 16 au 23 octobre 2012
Villes de Charenton et Saint-Maurice

SOMMAIRE

ÉDITO / 3
RETOUR EN IMAGES / 4 - 5
À LA UNE / 6 - 7
DOSSIER DU MOIS / 8 - 9
ANIMATIONS / 10 - 11
PAROLES D'ÉLUS / 12
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Vie économique / 13
Agenda culturel / 14 - 15

PHARMACIES

Dimanche 16 septembre
›Safeno
7 rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice
Tél.: 01 43 96 44 93

Dimanche 23 septembre
›Prouveur
CCIAL Bercy 2 - 8-10 place de l'Europe
94220 Charenton
Tél.: 01 49 77 56 56

Dimanche 30 septembre
›Krief
54 rue de Paris
94220 Charenton
Tél.: 01 43 68 01 41

Dimanche 7 octobre
›Lienhard
118 rue de Paris
94220 Charenton
Tél.: 01 43 68 18 32

Dimanche 14 octobre
›Nguyen
14 rue Victor Hugo
94220 Charenton
Tél.: 01 43 76 62 32

Dimanche 21 octobre
›Pharmacie du Plateau
52 rue Gabrielle - 21 av du Maréchal de Lattre de Tassigny
94220 Charenton
Tél.: 01 43 68 06 61

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le reflexe **SAMI** : **Appelez le 15.**
Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

ÉTAT CIVIL

Naissances :
Eléonore GUIMARD – Emma ALPHONSINE LÉGO – Dimitri MANGIN – Lucie CHÉRON – Lara HERMET – Evan VICTORIN – Amine MGHAZZI HABALLAH – Joshua GAMAL – Adem CEMAN – Naël ABBOU – Marissa AMOS – Iziah MAGNÉE – Méyrone MAMANE – Daphné MEUNIER VIELET – Julien BUSSIÈRE – Eythan MADAR – Axelle MAUPAIN – Jeanne HAZEMANN – Charlie DAOUT – Chada HAJJAR – Prunella BLEY – Moudjiba N'GUE – Mina CARPENTIER – Ava JANNETTA – Léane CHOUFFOT – Chloé DELRUE.

Décès :
Hélène DOBROWOLSKA veuve HERLIC – Josette VALETTE épouse POUSSEUR – Geneviève CHAPELAIN épouse GERNIGON – Milovan MARKOVIC – Jean CÈS – Lucienne BERTHY veuve GORSE – Samuel ZAGURY – Gilbert GREZZANI – Alexis RAWICKI.

Mariages juin - juillet - août :
Xin LI et Jianxi LIN
Kahina SADI et Mohamed BRIHMAT
Nora DIALLO et Noumouké KOUYATÉ
Laurence SUCHETET et Philippe MAURER
Katia TELLIER et Steven THELOHAN
Priscilla POIGNANT et Antoine STREISSEL
Mélissa MULLER et Sylvain PIGNOL
Marion FOUET et Alain IZARD

Saint-Maurice Info Magazine édité par la direction de la communication de la ville de Saint-Maurice.
55, rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice / Tél. : 01 45 18 82 10 / www.ville-saint-maurice.com
Rédaction/Coordination : Direction de la communication - Audrey Gaudron. **Réalisation** : Lyna El Honsali. **Maquette** : Geoffrey Bénard. **Photographes** : Fotolia - Service Communication - JP. Le Nai
Impression : Point 44 sur papier PEFC avec des encres végétales. **Dépôt légal** : À parution. **Nombre d'exemplaires** : 8550.
PEFC 10-31-1143

édito

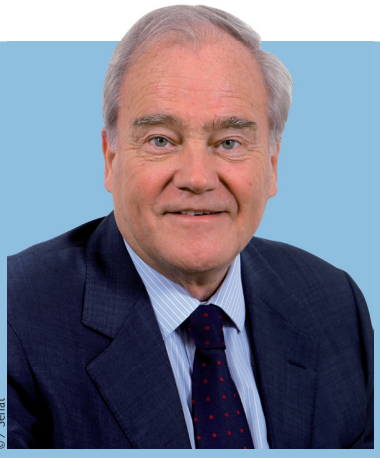
© / Sénat

L'heure de la rentrée a déjà sonné pour nos enfants et les vacances ne sont plus hélas qu'un souvenir pour beaucoup d'entre nous...
Cette rentrée scolaire s'est bien passée à Saint-Maurice, nos effectifs constants n'ont entraîné aucune fermeture de classe et nos élèves ont pu retrouver des locaux scolaires améliorés encore par les travaux de l'été. Peinture de classes, nouvelles chaudières, tableaux électroniques interactifs, rampe d'accès et bien d'autres améliorations encore ont été apportées pour que nos enfants entament cette année scolaire dans les meilleures conditions.

De même, nous préparons la rentrée du service des sports, du conservatoire de musique et de nos centres de loisirs, pour que le temps périscolaire puisse être plus agréable encore pour nos jeunes. Ils représentent l'avenir et malgré le coup élevé de ces dépenses, ce sont de bons investissements car des jeunes bien formés et épanouis aborderont leur avenir avec beaucoup plus de confiance.
Néanmoins, nous ne pouvons oublier la réalité économique et sociale que traverse notre pays. Notre ville n'est pas à l'abri des effets de la crise que nous traversons et les inquiétudes s'amplifient face à un Etat qui a beaucoup promis et qui doit maintenant passer à l'action. Dans le domaine de l'emploi, principal souci des français, notre ville accroît sa mobilisation pour offrir à ceux qui sont privés d'emploi des opportunités et des formations leur permettant de réintégrer le marché du travail. Le Carrefour de l'Emploi, organisé conjointement avec 11 villes du Val-de-Marne, sera un moment important de cette mobilisation. Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à vous rendre au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne le 27 septembre. Comme chaque année, nombre d'entre vous y trouveront des propositions qui peuvent les intéresser. Notre service intercommunal de l'emploi et du développement économique est lui aussi prêt à vous aider dans vos démarches et à vous faire profiter des offres d'emploi dont nous sommes saisis.

Septembre sera aussi la célébration de notre traditionnelle fête communale. Cette année nous fêterons le 55e anniversaire de notre jumelage avec nos amis suisses de Saint-Maurice en Valais. Belle fidélité au serment du jumelage de nos prédécesseurs et qui nous aura permis d'échanger plusieurs milliers de jeunes dans un climat de simplicité et d'amitié toujours partagé. Venez nombreux avec vos enfants aux apéritifs de quartiers et fêtes d'enfants organisés à votre attention. C'est un moment de rencontre et de convivialité qui est une des marques de Saint-Maurice.

A tous les enfants de nos écoles, de notre collège et de nos lycées, je souhaite une belle rentrée scolaire pour qu'ils profitent pleinement de cette nouvelle année. Je souhaite aussi à chacune et chacun d'entre vous tout le courage nécessaire pour garder au cœur l'espérance et l'optimisme. Même si des efforts seront demandés à tous, la France a connu des périodes bien plus noires encore et nous connaîtrons, j'en suis sûr, des jours meilleurs.

Christian Cambon
Sénateur-Maire de Saint-Maurice

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ

Michel Herbillon tiendra sa permanence en mairie de Saint-Maurice,
le lundi 24 septembre 2012 à partir de 18h

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Tous les dimanches matins de 10h30 à 12h (sauf vacances scolaires)
Salle des Épinettes
30 bis, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

›ENVIRONNEMENT

Nettoyage du Bras de Gravelle

En partenariat avec le syndicat Marne Vive, l'association Au fil de l'eau a réalisé pour la Ville, au mois de juillet dernier, une opération de nettoyage du Bras de Gravelle. Une équipe dédiée de 6 personnes a ainsi procédé, manuellement, au ramassage des déchets flottants présents sur le Bras.

›JUMELAGE

Le long du Main...

Lors de leur séjour à Erlenbach, les jeunes Mauritiens ont réalisé des créations artistiques qui leur ont permis de s'exprimer librement. Ces œuvres ont été exposées le 14 juillet dans un parc situé le long du Main (affluent allemand de la rive droite du Rhin). Les jeunes devaient respecter la devise du poète allemand Novalis "Seul un artiste peut deviner le sens de la vie".

›MINI-SÉJOURS JEUNES

Surf en Gironde

C'est à Montalivet, commune du Médoc, située dans le département de la Gironde, qu'une dizaine de jeunes, âgés de 11 à 17 ans, a découvert le sud ouest de la France. Ces jeunes ont pu profiter des joies de la baignade et des activités nautiques. Des excursions à la dune du Pyla et le long du littoral ont offert des images inoubliables du pays landais aux jeunes Mauritiens.

›ATELIER CRÉATIF

Projet mosaïque

Seize enfants ont pu découvrir et s'initier du 23 juillet au 3 août 2012 aux techniques de la mosaïque. Dans le cadre des accueils de loisirs des Bords de Marne, cette initiation avait pour objectif de faire participer ces enfants à un projet dans son ensemble : discussion en amont avec l'équipe d'animation pour le choix du thème de la fresque et de la mise en forme, recherche d'idées de dessins à travers la consultation de livres et d'affiches, réalisation des dessins et choix des couleurs, collages des éléments et pose avec l'aide de l'animatrice.

›SENIORS

Musette, canotiers et guinguette

A la mi-juillet, les seniors se sont réunis afin de partager leur traditionnel repas d'été. L'esprit léger, ils se sont retrouvés à la guinguette auvergnate tous ensemble dans une ambiance conviviale.

›COMMÉMORATION

68e anniversaire de la libération de Paris

Les élus de la Communauté de Communes Charenton – Saint Maurice et les représentants des associations du Souvenir ont célébré, samedi 25 août denier, la Libération de Paris. Pour que nos enfants n'oublient jamais ces journées d'août 1944, qui ont marqué la fin de la bataille de Normandie et mis un terme à plusieurs années d'occupation de la capitale française.

›SORTIE INTERGENERATIONNELLE

Paris en chansons

Le mardi 24 juillet dernier, les enfants et seniors de la ville de Saint-Maurice se sont plongés en musique dans le Paris de nos grands artistes. A travers l'exposition "Paris en chansons" qui associe documents sonores, iconographiques et audiovisuels, ils ont découvert ensemble les musiques qui ont su faire vibrer les pavés de la capitale à toutes les époques. Une sortie intergénérationnelle appréciée par tous.

›STAGES D'ÉTÉ

Vacances sportives

Au cours du mois de juillet, le service municipal des sports a proposé aux enfants mauritiens deux stages d'été multi-sports. L'occasion de pratiquer des activités au grand air et de profiter des vacances pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de partir. Au programme : golf, piscine, accrobranche, bowling, tournoi de foot, décathlon, rallye photos et une grande journée à vélo dans le parc interdépartemental des sports de Choisy-le-Roi.

›SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

A la rentrée, **faites du sport !**

Toutes les informations pratiques pour s'inscrire.

Comment devenir adhérent ?
Se présenter au secrétariat du service des sports muni de :
- 1 justificatif de domicile
- 1 photo d'identité
- 1 certificat médical d'aptitude
- 1 chèque du montant de la cotisation à l'ordre du Trésor Public
- 1 chèque du montant de l'adhésion et de la/les licences à l'ordre du SMOC

Où ?
Au secrétariat du service des sports
Centre Municipal des Sports - 9, avenue de la Villa Antony
94410 Saint-Maurice - Tél : 01 45 18 82 50

Quand ?
A partir du 1er septembre : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
A partir du samedi 22 septembre de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Permanences exceptionnelles : lundi 24, mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 septembre jusqu'à 21h00

Que proposons-nous ?
De nombreuses activités sportives pour les enfants à partir de 3 ans ainsi que pour les adultes. Durant les congés scolaires, des stages sportifs sont proposés aux enfants. Tout au long de l'année, des animations, des compétitions, des interclubs sont organisés par le service des sports.

Comment découvrir gratuitement une activité ?
Le service des sports organise **« La Semaine du Sport » du 17 au 22 septembre 2012**. A cette occasion, vous pouvez participer aux activités en respectant les horaires et les catégories d'âge définis pour chaque discipline indiquée dans ce guide (à l'exception des activités proposées en collaboration avec les autres villes).

Le guide des Sports et le programme de la semaine du sport sont distribués dans votre boîte à lettres et sont disponibles sur www.ville-saint-maurice.com

›CONCOURS

Donnez un nom à la **circulation douce**

La Ville de Saint-Maurice organise un concours pour trouver le nom de la nouvelle voie de circulation douce, reliant le quartier du Plateau à celui du Pont. Si vous êtes Mauritien(ne), vous avez jusqu'au 15 octobre 2012 pour participer.

Pour cela, vous pouvez :
• envoyer un courrier électronique à communication@ville-saint-maurice.fr
• ou déposer votre proposition dans les boîtes aux lettres rouges municipales
• ou l'adresser par courrier à l'adresse suivante :
Service Communication - Concours circulation douce
Hôtel de Ville 55 avenue du Maréchal Leclerc – 94410 Saint-Maurice

Pour pouvoir être prise en compte, votre proposition devra mentionner :
• vos nom et prénom,
• date de naissance,
• adresse postale,
• numéro de téléphone,
• adresse de courrier électronique,
• quelques lignes expliquant votre proposition.

Les meilleures propositions seront récompensées et présentées à un jury qui déterminera le gagnant. Le nom de la nouvelle circulation douce sera dévoilé dans le bulletin municipal. Le règlement du concours est consultable par courrier sur demande.

›INFO CIRCULATION

Création d'une piste cyclable avenue Saint-Maurice du Valais

Des travaux sont engagés par le Conseil général du Val-de-Marne depuis le début du mois de septembre, pour une **durée prévisionnelle de trois mois, entre l'avenue des Canadiens et l'avenue du Président John Fitzgerald-Kennedy, afin de créer une piste cyclable,** d'encourager la pratique du vélo et le développement des circulations alternatives. **Attention, afin de mener à bien ces aménagements, il sera nécessaire de réduire la circulation à une seule voie dans chaque sens. Le stationnement sera par ailleurs interdit sur toute la zone en travaux.**

›TRAVAUX

Retour sur **les chantiers de l'été**

Durant les vacances estivales, les services de la Ville n'ont pas chômé. **Les écoles et les crèches ont bénéficié de plusieurs phases de travaux** de peinture, de menuiserie, de plomberie ou encore de maçonnerie. Préaux, dortoirs, sanitaires...tout a été mis en œuvre pour que vos enfants soient accueillis dans de parfaites conditions lors de cette rentrée scolaire. **Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à 120 000 euros.**

Une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite a également été aménagée à l'entrée de l'école du Plateau (30 000 euros). L'été fut aussi l'occasion de poursuivre **la grande réhabilitation de la place du Cadran** et remédier de manière définitive aux problèmes d'étanchéité. Enfin, la Ville continue son programme de rénovation de la voirie, avec **la réfection des trottoirs des rues Damalix et Verdun, pour un montant de 80 000 euros.**

Primaire Centre

Maternelle Delacroix

Maternelle Delacroix

Maternelle Gravelle

Maternelle Centre

École Roger Revet

Maternelle Centre

Rue Damalix

Maternelle Plateau

Place du cadran

Rentrée des classes : mode d'emploi

Des locaux accueillants, des transports sûrs, des services périscolaires qui simplifient le quotidien… Découvrez comment pour cette nouvelle rentrée scolaire la Ville de Saint-Maurice offre à votre enfant les conditions de la réussite.

• Un environnement de qualité

Afin de débuter l'année dans les meilleures conditions les services de la ville ont réalisé durant l'été un grand nombre de travaux, dans le but de rafraîchir et de sécuriser davantage les lieux d'enseignement. (voir p.7)

• La rentrée en chiffres

20 CLASSES DE MATERNELLES

28 CLASSES DE PRIMAIRES

505 ENFANTS EN MATERNELLE

717 EN PRIMAIRE

436 ENFANTS AU COLLÈGE

1658 ENFANTS SCOLARISÉS À SAINT-MAURICE

• Les accueils du matin et du soir

L'accueil du matin est un service proposé aux familles tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 7h30 selon les sites. Il est ouvert aux élèves des écoles maternelles et primaires préalablement inscrits au service. Les animateurs accueillent les familles et orientent les enfants vers les activités en respectant le rythme de chacun.

L'accueil du soir proposé aux maternels est un service destiné aux familles tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h20 à 18h30. Il permet aux enfants de participer à des activités ou des ateliers. **Les enfants de primaire ont le choix entre l'étude encadrée par des enseignants de 16h30 à 18h et les « ateliers sports et loisirs » de 16h30 à 18h30.** Les enfants ayant choisi l'étude peuvent basculer après 18h sur les « ateliers sports et loisirs ».

Les familles peuvent venir chercher les enfants à partir de 18h00.

La bonne idée ☺ :

des fiches explicatives avec les coordonnées des accueils matin, soir, mercredis et vacances sont disponibles au service jeunesse de la mairie ou téléchargeables sur le site internet de la ville www.ville-saint-maurice.com

• Les ateliers sports et loisirs

Pour qui :

L'accueil sports et loisirs est un service qui est proposé aux familles tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h. Il est ouvert à tous les élémentaires inscrits au service. Les enfants ont le choix entre l'étude et une activité périscolaire.

Les horaires :

Les ateliers se déroulent dans l'enceinte des écoles élémentaires Gravelle et du Centre.

Les enfants sont accueillis de 16h30 à 18h30. Les familles peuvent venir chercher les enfants à partir de 18h00. Les enfants autorisés peuvent partir seuls à 18h00 et à 18h30.

Les activités peuvent être sportives, artistiques ou manuelles. Deux fois par semaine, les enfants bénéficient de la salle de ping-pong. A la fin de l'accueil, un animateur vérifie qu'aucun enfant ne reste seul dehors dans l'attente de ses parents. De petits ateliers jeux de société, dessin et jeux de ballons sont organisés par le reste de l'équipe jusqu'à 18h30.

Inscriptions et informations :

L'inscription se fait auprès de la Mairie de Saint-Maurice (service Enfance/Jeunesse).

• Aller à l'école à pied, en toute sécurité

Comme chaque année, depuis 3 ans, **les conducteurs du Pédibus se mobilisent pour accompagner les enfants du quartier du Plateau à l'école élémentaire du Centre tous les matins.** Si vous souhaitez que votre enfant participe à ce dispositif mêlant sécurité et convivialité, il vous suffit de l'inscrire auprès du service Enfance/Jeunesse et d'accompagner le train Pédibus selon vos disponibilités.

Pour plus de plus amples informations, contactez le service Enfance/Jeunesse au 01 45 18 80 47 (horaires ci dessous).

• La ville équipe ses cars en éthylotest antidémarrage

La Ville de Saint-Maurice possède deux cars qui assurent les transports scolaires, les déplacements périscolaires et sportifs.

Afin de garantir des trajets toujours plus sûrs et de fournir aux parents une garantie supplémentaire, les services de la ville ont équipé leur deux cars d'éthylotest antidémarrage (EAD).

L'EAD : qu'est-ce que c'est ?

L'éthylotest anti-démarrage est un appareil de prévention directement relié au système de démarrage de l'autocar. Avant de démarrer, le conducteur souffle dans l'appareil qui mesure son taux d'alcool dans le sang. Lorsqu'il est inférieur au taux légal, le véhicule peut démarrer. Dans le cas contraire, le véhicule est bloqué. Ce taux, spécifique au transport en commun de personnes, est fixé à 0,2 g/l de sang (ou 0,1 mg/l d'air expiré) ; il est inférieur à celui applicable aux autres conducteurs (0,5 g/l de sang ou 0,25 mg/l d'air expiré).

Informations pratiques à conserver

Ecoles maternelles

- **Ecole du Centre** - 6 impasse Junot - 01 45 18 82 38
  Directrice : Mme Couteux
- **Ecole Delacroix** - 27 rue du Maréchal Leclerc - 01 45 18 82 56
  Directrice : Mme Bénard
- **Ecole de Gravelle** - 2 place Montgolfier - 01 45 18 55 04
  Directrice : Mme Soulier
- **Ecole du Plateau** (ou Sureaux) - 4/6 rue des Sureaux - 01 45 18 81 68
  Directrice : Mme Marsault

Ecoles primaires

- **Ecole du Centre** - 49 avenue du Maréchal Leclerc - 01 45 18 82 39
  Directrice : Mme Verdier
- **Annexe Roger Revet** - 5 ter rue Eugène Delacroix - 01 45 18 82 52
- **Ecole de Gravelle** - 2 place Montgolfier - 01 49 76 47 00
  Directrice : Mme Benayoun

Attention, le calendrier scolaire 2012-2013 est modifié :

- **les vacances de la Toussaint,** dans les trois zones, débuteront le samedi 27 octobre 2012 et se termineront le lundi 12 novembre 2012 au matin.
- **une journée est rattrapée** au mois d'avril ou au mois de mai 2013 : les élèves auront cours soit le mercredi 3 avril 2013, soit le mercredi 22 mai 2013. Le choix sera arrêté localement par les recteurs. Lorsque des cours sont déjà organisés le mercredi matin, les élèves auront cours mercredi 3 avril et mercredi 22 mai après-midi.
- **les vacances d'été** commenceront le samedi 6 juillet 2013 après la classe, au lieu du jeudi 4 juillet 2013.

Tableau vacances scolaires

VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : samedi 27 octobre 2012 Reprise des cours : lundi 12 novembre 2012
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 22 décembre 2012 Reprise des cours : lundi 7 janvier 2013
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 2 mars 2013 Reprise des cours : lundi 18 mars 2013
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 27 avril 2013 Reprise des cours : lundi 13 mai 2013
VACANCES D'ÉTÉ	Fin des cours : samedi 6 juillet 2013

Horaires pédibus :

Départ à 8h – arrivée à l'école : 8h20
Le trajet suivra la rue du Val d'Osne, depuis le square jusqu'à l'école.
3 arrêts de pédibus :

- Arrêt Square du Val d'Osne - 8h*
- Arrêt Verdun - 8h05*
- Arrêt épinettes - 8h10*

**Horaires à titre indicatif*

AGENDA DES SENIORS

Les grosses têtes
Lundi 24 septembre
Nous vous proposons de venir assister, dans une ambiance chaleureuse et accueillante, à l'émission de radio les « Grosses Têtes ». Servi par un sens de l'humour unique, entouré de ses invités d'honneur et fidèles sociétaires, Philippe Bouvard s'amuse à décrypter tout ce que l'actualité peut contenir d'inattendu et d'étonnant.
Participation sur inscription
Départ du car à 7h30
Arrêt « Pont de Charenton ».

Les inter-foyers
Départ du car à 13h45, retour à 16h45
- **Vendredi 14/09/2012** (Canotiers)
- **Vendredi 21/09/2012** (Résidence de Presles)
- **Vendredi 28/09/2012** (Canotiers)
- **Vendredi 05/10/2012** (Résidence de Presles)
- **Vendredi 12/10/2012** (Canotiers)

Cimetière
Lundi 17 septembre 2012
Départ du car à 14h

›SOLIDARITÉS

Semaine **Bleue**

« Actif et solidaire à tout âge ! ». Tel est le thème de l'édition 2012 de la Semaine Bleue. Cet évènement destiné aux retraités et aux personnes âgées se veut un moment privilégié de la vie intercommunale. Organisée **du 16 au 23 octobre** prochains par les centres d'action sociale de Saint-Maurice et Charenton-le-Pont, la Semaine Bleue met en valeur le rôle social des seniors à travers diverses activités et représente une formidable opportunité pour les rencontres intergénérationnelles.

Au programme : conférences, rencontres sportives, journée intergénérationnelle, dîner dansant et soirée humanitaire au bénéfice des enfants d'Ankasina à Madagascar.

Informations pratiques :

- Inscriptions auprès du service animations retraités de Saint-Maurice les mardi 25 septembre et jeudi 4 octobre de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

- Inscriptions auprès de la résidence de Presles les jeudi 27 septembre et vendredi 5 octobre de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Pour tout renseignements sur le programme contactez le service animations retraités au 01 45 18 80 50 ou 01 45 18 80 57 ou rendez vous sur le site internet de la ville www.ville-saint-maurice.fr.

Si vous avez 65 ans ou plus, le Centre Communal d'Action Sociale vous invite au déjeuner des seniors de la fête de la Saint-Maurice le samedi 29 septembre à 12h30 à l'Espace Delacroix

DÉJEUNER DES SENIORS
SAMEDI 29 SEPTEMBRE

Coupon-réponse à retourner **avant le mercredi 19 septembre**
À l'Hôtel de ville - service animations retraités - 55 rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice

❍ **Monsieur**

Nom : .....**Prénom :** .....

Adresse :.....

Date de naissance : / / **Tél. :** .....

❍ **Madame**

Nom : .....**Prénom :** .....

Adresse :.....

Date de naissance : / / **Tél. :** .....

Pour faciliter votre déplacement, un car sera mis à votre disposition. ***Départ du car à 10h45. Arrêts :*** *« pont de Charenton », « Verdun », « rue du Val d'Osne » (angle avenue de Verdun), « passerelle de Charentonneau », « école de Gravelle », « Les jardins d'Arcadie », « rue des réservoirs (près de la pharmacie) », et « la Résidence de Presles ».*
Pour tout renseignement supplémentaire, contactez Sandrine Kadoche au 01 45 18 80 57.

›EDUCATION

Les accueils de loisirs

Les mercredis et les vacances scolaires

Les accueils de loisirs reçoivent les mercredis et pendant les vacances scolaires les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires. L'encadrement est assuré par les animateurs de la commune, ce qui permet d'établir un véritable accompagnement des enfants. En début d'année scolaire, chaque équipe d'animation se fixe des objectifs précis dans le cadre du projet pédagogique de l'accueil.

Horaires des accueils maternels : de 8h à 18h30 / Horaires des accueils élémentaires : de 8h à 18h

Le Club

Le Club accueille des enfants, âgés de 8 à 13 ans, en demi-journée ou en journée complète en fonction des projets d'animation, des sorties et des animations festives.

Horaires : de 13h à 18h le mercredi et de 9h à 12h et de 13h à 18h pendant les vacances scolaires

›DÉCOUVERTE

Des expériences amusantes pour petits et grands

Dans le cadre de la Fête de la Saint-Maurice, le Conseil Municipal des Enfants de la ville vous convie à la Journée de la Science le **samedi 29 septembre à 14h** devant l'espace Delacroix.

Plusieurs animations seront proposées par le CME pour les enfants et les adultes, mais vous pouvez également présenter vos propres expériences en apportant le matériel nécessaire. Un moment idéal pour venir partager imagination et inventivité !

⚠ *Veuillez à bien préparer votre animation afin qu'elle ne soit pas dangereuse pour vous et pour les autres.*

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Point rencontre "accueil parents"

Si vous souhaitez échanger avec d'autres parents autour des problématiques liés au mode de garde pour vos enfants, venez nous rencontrer le **mercredi 19 septembre de 14h30 à 16h30** au relais des assistantes maternelles, 4 impasse junot.

Inscription auprès du RAM au 01 45 18 80 43

Point d'infos garde d'enfants

Afin d'évaluer les différents modes de garde et de comparer leurs atouts respectifs, le service des affaires familiales vous propose d'assister à des "points info" pour vous aider à faire votre choix.

La prochaine réunion aura lieu le **lundi 15 octobre de 14h à 16h** salle des Familles, Place Montgolfier.

RÉCEPTION DES JEUNES DIPLÔMÉS 2012 - VENDREDI 12 OCTOBRE À 19H

Jeune bachelier, nouveau diplômé ? N'hésitez pas à vous faire connaître ! Pour vous féliciter de votre réussite, la municipalité organise à la Maison des Jeunes Delacroix (27, rue du Maréchal leclerc), le 12 octobre à 19h, une réception en votre honneur. Coupon à compléter et envoyer par courrier ou par fax (01 45 18 80 96) à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - Service relations publiques - 55, rue du Maréchal Leclerc – 94410 Saint-Maurice, accompagné impérativement de la copie du diplôme **avant le vendredi 5 octobre 2012.**

Nom : ..... **Prénom :** ..... **Âge :** ..... **Diplôme obtenu :** .....

Au lycée : ..... **Etudes suivies :** ..... **Métier souhaité :** .....

Sera présent à la réception : oui non / nombre de personnes : Votre famille est la bienvenue

“ Cette tribune est placée sous l'entière responsabilité de ses auteurs ”

Une rentrée à votre service

En cette rentrée 2012, vous pouvez compter sur l'équipe de la majorité municipale pour être toujours plus à votre écoute et encore plus à votre service pour continuer à améliorer votre vie quotidienne sur notre belle commune.

Tous les services municipaux ont œuvré pour que la rentrée se passe du mieux possible, et que tous les enfants de la commune soient accueillis dans leurs écoles dans les meilleures conditions.

Pour bien commencer l'année scolaire, nos actions essentielles vont vous offrir:

• Plus d'accessibilité à la mairie avec des travaux en cours pour faciliter l'accès aux services municipaux et à la salle des mariages pour les personnes à mobilité réduite et les personnes accompagnées d'enfants.

• Plus de lien social avec un nouveau forum des associations sur la place Montgolfier, la fête de la Saint-Maurice fin septembre et bien d'autres animations dans vos quartiers.

• Plus de lien avec les habitants grâce au présent journal modernisé, et au site internet de la commune vous offrant toujours plus d'informations et de services, notamment avec le paiement en ligne.

• Plus d'attention pour les personnes âgées (le plan canicule a été activé pendant les jours chauds de la fin aout).

• Plus d'aide morale et matérielle pour les personnes en difficulté qui sont suivies par le centre communal d'action sociale.

Et toujours vos élus à votre disposition pour vous recevoir, vous rencontrer, vous écouter et répondre à vos questions ou vos problèmes (logement, crèche, difficultés financières).

Soyez assurés du dévouement des élus de la majorité municipale pour améliorer encore plus vos conditions de vie à Saint-Maurice.

Bonne rentrée à tous !

Thibault VITRY, Maire-adjoint
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

SAINT-MAURICE INFO ET VOUS

Vous ne recevez pas **le Saint-Maurice Info** dans votre boîte aux lettres ?
Contactez le service communication par mail à :
communication@ville-saint-maurice.fr

Règlement de la cantine : modification sous la contrainte

Il y a un an, nous avions signalé que la municipalité était en infraction avec la loi. En effet, elle limitait l'accès à la cantine selon que les deux parents travaillaient ou pas. Cette disposition était illégale. Nous l'avons écrit ici même et exposé lors des commissions et Conseil Municipal. La réponse de la majorité a été simple : on ne peut rien faire, hormis supprimer la cantine...

Quelle n'a alors pas été notre surprise lorsque, début juillet, un nouveau règlement nous a été proposé, sans condition d'accès ! La grâce avait touché la majorité ? Ils nous avaient enfin entendu, comme ils font mine de s'en vanter dans la dernière tribune ? La vérité est plus terre-à-terre : la CAF, qui participe au financement des cantines, a imposé à la ville de se mettre en règle avec la loi. Sans modification du règlement, pas de subventions. Ce qui paraissait impossible hier est passé comme une lettre à la poste cette année, et le ciel ne s'est pas écroulé....

Cet épisode est typique de la gestion municipale actuelle : conservateur, sourd aux idées extérieures et ne bougeant que sous la contrainte, dans la précipitation. Ce qui aurait pu être débattu sereinement tout au long de l'année a été bâclé juste avant les congés et a retardé les inscriptions aux services péri-scolaires.

Arieh ADIDA, Conseiller municipal
Pour le Groupe Municipal Energies Nouvelles
energiesnouvelles94@gmail.com

La vraie démocratie ne se décrète pas elle se vit !

Bien mieux que la campagne haineuse fondée sur la bipolarité d'un député sortant mal assuré de sa réélection, il nous a été donné de vivre début juillet le rassemblement des Saint-Maurice de France. Peu d'abstention cette fois. Voir déambuler dans la ville 400 canotiers paille enrubannés de rouge fut un ravissement. Le soleil était de la partie tout comme l'ensemble des élus. Cette manifestation d'une belle et sincère fraternité par-delà tous les clivages n'exclue pas l'engagement dès que les grands principes de la démocratie sont en jeu. Merci aux personnels qui par leur contribution ont permis que cette fête remarquable d'humanité rayonne sur notre ville.

Nicole MARTIN, Conseillère municipale
Groupe Innover et Construire au Centre
martinouf@voila.fr

›SERVICE

Modernisation de la Poste Montgolfier

Le bureau annexe de la Poste situé place Montgolfier, a été rénové cet été. Après cinq semaines de travaux, le bureau accueille à nouveau ses clients depuis le mercredi 29 août, dans un espace lumineux, intuitif et réorganisé, afin de vous faire gagner du temps. En revanche, l'application des nouveaux horaires d'ouverture annoncés pour les deux bureaux de poste de Saint-Maurice est repoussée, afin de renforcer les phases d'explication, d'écoute et de concertation.

EN BREF

La Maison de l'emploi de Maisons-Alfort, Charenton et Saint-Maurice en partenariat avec le Club Gravelle Entreprendre relancent le tutorat des créateurs d'entreprise en septembre :

- Vous êtes porteur d'un projet de création et/ou de reprise d'entreprise et vous souhaité être accompagné par un parrain,

- Vous êtes chef d'entreprise ou cadre actif ou retraité, vous êtes intéressé pour accompagner un créateur/ repreneur d'entreprise dans son projet

Merci de contacter la Maison de l'Emploi au 01 49 77 29 75

Prochain RDV du Club :
Assemblée Générale le jeudi 20 septembre à 19h30, salle du Conseil municipal à Charenton.

›EVÉNEMENT

Carrefour de l'emploi

Jeudi 27 septembre 2012 de 9h à 18h

Pavillon Baltard, Nogent

L'édition 2012 marque 16 années de mobilisation pour faire du Carrefour de l'Emploi une des plus grandes rencontres dédiée à l'emploi sur l'Ile-de-France. Sur une journée dans un lieu unique, plus de 3 000 visiteurs peuvent rencontrer des entreprises recrutant dans des secteurs diversifiés, des organismes de formations, des professionnels de l'insertion, des clubs d'entreprises des Villes organisatrices, des accompagnateurs pour les porteurs de projets, des animateurs d'ateliers, des conférenciers...

Entrée libre et gratuite, le jeudi 27 septembre, de 9h à 18h au Pavillon Baltard – 12, avenue Victor Hugo à Nogent - RER A – Station Nogent
www.carrefourdelemploi.com

›INITIATIVE

Agir ensemble sur le territoire

Collectivités, associations, entreprises sont au cœur des enjeux économiques et sociaux du monde contemporain. Cependant, les partenariats sont encore trop rares. La Communauté de Communes souhaite par conséquent offrir un espace de rencontre entre ces trois protagonistes. Il s'agit d'une initiative encore peu répandue en France, qui consiste à proposer des solutions opérationnelles.
Ainsi, **le mardi 2 octobre prochain, à partir de 19h30, à l'Espace Toffoli**, tous pourront se rencontrer et dialoguer. Des témoignages d'expériences réussies viendront étoffer la soirée, avec la présence "d'épiceries solidaires", "de Jaccede.com", "d'Unis-cité", de "Crédit Foncier", "d'Essilor", "de Véolia" (sous réserve) et du "Club Gravelle Entreprendre". Les thématiques sont l'insertion des jeunes, le handicap et la lutte contre la précarité.

Cette expérience est inédite en Ile-de-France et s'inscrit dans une dynamique de co-construction du territoire : les associations et les entreprises seront donc les bienvenues.
Merci de vous inscrire avant le 26 septembre auprès de la Direction de l'Economie et de l'Emploi par téléphone au 01 46 76 50 00 ou par mail fmarquet@charenton.fr

›DÉCOUVERTE

Journées Européennes du Patrimoine
15 et 16 septembre 2012

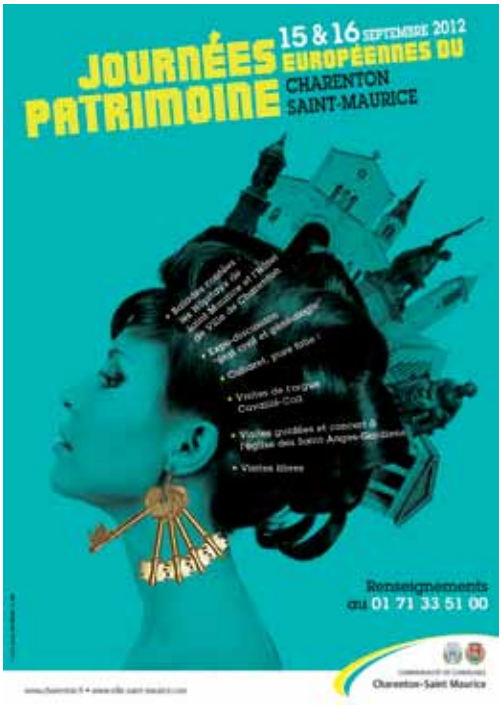

Créées en 1984 par le ministère de la Culture, les Journées Européennes du Patrimoine ont lieu chaque année le troisième week-end de septembre. Cet évènement constitue le grand rendez-vous culturel de la rentrée pour un large public qui, à travers les ouvertures et manifestations proposées, peut (re)découvrir, entre amis ou en famille, le patrimoine proche de son environnement quotidien.

Samedi 15 septembre

- **14h : Balade contée des Hôpitaux de Saint-Maurice**
  Accès libre. Rendez-vous près du séquoia - 12-14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice
- **De 14h à 18h : Expo discussion autour de l'état civil et la généalogie**
  Dès 16h : Conférence discussion autour de la généalogie.
  Entrée libre. Mairie de Saint-Maurice - 55, rue du Mal Leclerc à Saint-Maurice
- **19h30 : Cabaret, pure folie... de Charenton à Saint-Maurice**
  Apéritif spectacle
  Tarif spécial JEP 2012 : 6 €. Studio-Théâtre de Charenton - 86, rue de Paris à Charenton
  Rés. indispensable au 01 43 96 21 05
- **19h : Concert de hautbois et violon**
- **20h : Conférence Jean-Jacques Rousseau, pour ou contre ?**
  Réflexion sur la vie et l'oeuvre du grand philosophe
  Entrée libre. Église réformée de Charenton - 12, rue Guérin à Charenton

Dimanche 16 septembre

- **9h30 à 14h : Visite de la synagogue**
  Animation musicale et petit buffet
- **10h30 : Conférence sur la fête de Roche Hachana "l'anniversaire de l'Homme"**
  Synagogue de Charenton - 42 ter, rue des Bordeaux à Charenton
- **14h et 16h : Visites commentées de l'église des Saints-Anges-Gardiens à Saint-Maurice**
- **15h : Concert de piano de Maxime Zecchini**
  Entrée libre. Église des Saints-Anges-Gardiens
  1, allée Jean Biguet à Saint-Maurice
- **De 14h à 17h : Visites découverte de l'orgue Cavaillé-Coll**
  Entrée libre. Chapelle de Conflans - entrée par le parc de Conflans à Charenton
- **15h et 17h : Balades contées de l'Hôtel de Ville de Charenton**
  Entrée libre. Mairie de Charenton - 48, rue de Paris à Charenton
- **De 14h à 17h : A la conquête de Charenton**
  Jeu de piste pour tous les collégiens.
  Inscription obligatoire au 01 46 76 44 48.
- **18h30 : Cabaret, pure folie... de Charenton à Saint-Maurice**
  Tarif spécial JEP 2012 : 6 €. Studio-Théâtre de Charenton
  86, rue de Paris à Charenton - Rés. indispensable au 01 43 96 21 05

›RIRE, ÉMOTION, RÉFLEXION

Saison 2012-2013 des Théâtres

Avec les trois disciplines que sont le théâtre, la danse et la musique les goûts de chacun seront comblés. Nous n'oublions pas le jeune public puisque toutes les classes maternelles et élémentaires y seront reçues. Au-delà d'une programmation particulièrement variée, **c'est également un accueil amélioré et des tarifs bien plus attractifs** que les grandes scènes parisiennes. La plaquette de la nouvelle saison a été distribuée dans les boîtes aux lettres, elle est également téléchargeable sur le site de la Ville www.ville-saint-maurice.com

Premiers rendez-vous de la rentrée :

- **Cher Trésor, de Francis Veber et avec Gérard Jugnot, samedi 22 septembre à 20h30 au T2R**
- **Bjorn Berge, véritable virtuose du blues, mercredi 3 octobre à 20h30 au Petit t2r**

Toute la programmation, les réservations et les informations pratiques sur www.lestheatres.fr

›ATELIERS ART ET CULTURE

6 ateliers pour vous divertir et développer votre créativité

La Communauté de Communes vous propose une palette d'activités culturelles et artistiques.

• **Dessin – Peinture**
Les cours de dessin-peinture adultes s'adressent à toute personne, débutante ou confirmée, désireuse de stimuler son potentiel artistique dans une ambiance conviviale et détendue. Diverses techniques abordées : dessin, pastel, peinture à l'huile.
Espace Delacroix
Jeudi : 18h – 21h

• **Arts plastiques**
Les cours d'arts plastiques sont avant tout des moments de détente. Ils se présentent sous différentes formes en fonction des âges et des groupes.
Espace Delacroix
1 cours le mercredi de 16h – 18h
Maison Communale
2 cours le mercredi de 10h – 12h et de 13h30 – 15h30

• **Encadrement**
Apprenez à réaliser rapidement des encadrements. Progressez dans l'utilisation de techniques variées : biseau, filet, entre deux-verres.
Espace Delacroix
Deux vendredis par mois : 17h30 – 20h30

• **Couture**
L'objectif de cet atelier est de découvrir la créativité du textile.
Espace Delacroix
Lundi : 18h – 20h30 - Vendredi : 14h – 16h30

• **Art floral – Jardinage**
Cette activité vous permettra de découvrir l'art du bouquet et de bénéficier de conseils en tout genre.
Espace Delacroix
Un mardi par mois : 18h – 21h

• **Anglais**
Venez booster votre anglais avec 4 niveaux de cours pour adultes.
Salle Georges Guyon
Lundi : 19h – 20h30
Maison Communale
Mardi : 19h – 20h30
Médiathèque Delacroix
Vendredi : 9h – 10h30 et 10h30 – 12h

Les inscriptions pour l'ensemble de ces ateliers se font à partir du 1er septembre 2012 aux médiathèques Eugène Delacroix et Montgolfier.

Horaires, tarifs et renseignements disponibles auprès des équipes de la Médiathèque Delacroix 01 45 18 81 71 et sur le site internet de la ville : www.ville-saint-maurice.com

›MÉDIATHÈQUES

Fini les kilos de livres à transporter, des liseuses sont à votre disposition

Depuis cet été, les médiathèques de la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice prêtent des liseuses.
Le prêt s'effectue de la même manière qu'un autre document, après signature d'une charte relative aux conditions de prêt. 12 liseuses sont mises, à titre expérimental, en circulation sur le réseau des médiathèques. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du personnel, que ce soit pour découvrir ou pour profiter d'un titre que vous ne trouvez pas autrement. Trois modèles différents sont proposés. Leur contenu est consultable à partir du catalogue en ligne des médiathèques. Dans le champ de recherche taper «ebook». Très bonne lecture !

LE LIVRE DU MOIS

Joyce Maynard
Les filles de l'ouragan
Éditions Philippe Rey
Ruth et Dana sont toutes les deux nées le même jour, au même endroit mais dans des familles que tout oppose. Pourtant, leurs familles entretiennent des relations superficielles. Sans jamais se perdre de vue, c'est dans le New Hampshire que débutent leurs trajectoires parallèles. Chacune va découvrir l'amour, le mariage, les déceptions, la maternité, la mort, jusqu'à la révélation d'un lourd secret trop longtemps caché. On quitte les filles de l'ouragan à regret avec ses personnages attachants et originaux.

samedi 29 et dimanche 30 septembre

FÊTE DE LA SAINT-MAURICE 2012

SAMEDI

12h30 – Déjeuner de la Saint-Maurice - Espace Delacroix
(sur invitation)

14h/17h – Fête des enfants - Esplanade Delacroix
Comité des Fêtes Centre, Plateau et Pont, Association des Locataires Meilleur Avenir & les animateurs de la Maison des Jeunes Delacroix. Présence du CME : stand « journée de la science » expériences scientifiques.

16h/18h – Fête de quartier - Parvis de l'Eglise Communale
parrainée par l'Association Générale des Familles.

18h30 – Messe de la Saint-Maurice - Eglise Communale

DIMANCHE

11h – Apéritif de quartier - Marché E. Bertrand

11h30/13h – Barbecue de quartier - Marché E. Bertrand
organisé par l'association «Vivre sur le Plateau ».

14h/18h – Fête des enfants - Place Montgolfier
Comité des Fêtes du quartier de Gravelle et de l'Ecluse, manège, stands d'animation, structures gonflables et goûter.

www.ville-saint-maurice.com

Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne